

Fédération FO de la métallurgie

# le journal **FO** Métaux

[www.fo-metaux.org](http://www.fo-metaux.org)

Notre industrie,  
nos emplois !

## Journée des USM : les retrouvailles

**Près de 120 secrétaires d'USM et responsables départementaux se sont retrouvés le 21 septembre autour de l'équipe fédérale pour leur journée des USM. Entre le dispositif conventionnel de la métallurgie, la représentativité et le développement, le rendez-vous a été intense.**

IndustriALL Global - p.16  
Si près, si loin

Midi-Pyrénées - p. 17  
Une USM solide dans la tempête

PSA Mulhouse - p.20  
Inquiétude en terre automobile

# Sommaire



## Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

"FO Métaux LE JOURNAL"

est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions.

Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

## Chiffres à connaître :

**SMIC horaire brut :** 10,48 euros

**SMIC brut mensuel :** 1589,47 euros

**Plafond de la sécurité sociale :**

3 428 euros par mois

(pour l'année 2021 : 41 136 euros)

**Coût de la vie :**

+0,6 % en août (+0,6 % hors tabac);

+1,9 % en glissement sur les 12 derniers mois (+1,8 % hors tabac).

**Chômeurs :** 3 750 100

(catégorie A, publiés le 27 juillet 2021)

**Indice de référence des loyers :**

131,12 (2<sup>ème</sup> trimestre 2021).

**Taux d'intérêt (28 septembre) :**

-0,49 % au jour le jour.

## 3 Editorial

## 4 Le dossier

Journée des USM :  
les retrouvailles

4-11

## 15 L'actu en bref

FO Métaux à la Cour des comptes  
et à l'Assemblée nationale

15

## 16 Actualité syndicale

IndustriALL Global Union :  
si près, si loin

16

AGCO :  
objectif représentativité

18

Saint-Gobain PAM :  
le bon tuyau

18

USM Midi-Pyrénées :  
solide dans la tempête

19

## 20 Infos

PSA Mulhouse :  
inquiétude en terre automobile

20

Disparition de Derry Deltenre

20

## 21 Vos droits

Santé au travail : une loi pour renforcer la prévention

21

## 22 Jeux

Des métaux et des mots

22



Et toujours  
l'information  
en ligne sur...

[www.fo-metaux.com](http://www.fo-metaux.com)



## Pour la défense du pouvoir d'achat

Le 5 octobre, à l'appel de notre Confédération, nous défilerons dans les rues de France pour donner un signal d'avertissement, haut et fort ! Nous l'avons déjà évoqué dans notre édito de septembre, mais l'urgence sur les salaires et les pensions est encore plus forte aujourd'hui qu'hier. Récemment, des membres du gouvernement, à la suite de la pandémie et face au manque de main-d'œuvre criant dans plusieurs secteurs d'activités, se sont exprimés afin que les entreprises et les branches augmentent les salaires. Les bons conseillers ne sont pas les bons payeurs, nous l'avons constaté, car le gouvernement, non seulement ne montre pas l'exemple pour la fonction publique, mais n'impulse également jamais un coup de pouce pour l'augmentation du Smic, ce en quoi il a tort. A croire qu'il n'a pas tiré la leçon des mouvements des « gilets jaunes » de 2019.

En effet, le 1<sup>er</sup> septembre, notre organisation avait insisté à Matignon pour que les pouvoirs publics prennent les devants sur une augmentation du Smic parce que l'indice de référence approchait des 2 %, déclenchant automatiquement sa revalorisation. Ce seuil a depuis été largement franchi, mais c'est un autre choix qui a été fait, celui de s'en tenir à l'augmentation réglementaire qui, loin d'être la formidable hausse dont se gargarise le gouvernement, n'est que le rattrapage de l'inflation que subissent les salariés au Smic depuis trop longtemps. Alors que les prix de l'énergie et de l'alimentation explosent et qu'approche l'hiver, soutenir le pouvoir d'achat des Françaises et des Français doit être une priorité. Face au flou entretenu par l'exécutif sur d'autres sujets majeurs, cette journée de mobilisation sera aussi pour FO l'occasion de rappeler sa plus ferme opposition à la réforme de l'assurance chômage et à un éventuel retour de la réforme de notre système de retraites.

Comme nous l'avons expliqué lors de notre journée nationale des USM, le 21 septembre, il convient également, dans le cadre de nos conventions collectives territoriales, de demander l'application de la clause de revoyure ou, dans le cas où elle n'existerait pas, l'ouverture de nouvelles négociations sur la question salariale afin de tenir compte des récents chiffres de l'inflation dans les territoires. Et ce d'autant plus que dans certaines entreprises les salariés ont subi et subissent encore le chômage partiel, et

plus particulièrement dans celles sans représentation syndicale, avec des emplois à bas salaires, à temps partiel et des contrats précaires. Sur un plan plus général, la stagnation ou la baisse du pouvoir d'achat des salaires, comme des pensions pour les retraités, reste inacceptable quand dans le même temps les profits et dividendes versés aux actionnaires s'envolent. C'est en ce sens que notre mobilisation du 5 octobre s'avère plus que jamais nécessaire et c'est également pour notre organisation une question de justice sociale, une certaine conception de la société.

C'est aussi cet esprit qui anime l'équipe fédérale dans les négociations sur le futur dispositif conventionnel de la métallurgie, dans lesquelles le pouvoir d'achat, avec le thème 8 sur les rémunérations, tient une place majeure. Sur ce dossier où nous défendons les intérêts des salariés, mais aussi la place des territoires comme niveau d'action incontournable, une philosophie claire et simple guide notre participation : non seulement des salariés pourront y gagner, mais dans tous les cas aucun salarié ne pourra y perdre. C'est pourquoi nous avons demandé une sécurité juridique avec le nouveau dispositif. C'est bel et bien ce que nous avons obtenu avec le nouveau système de classification et des rémunérations, que l'équipe fédérale entreprend à présent d'expliquer sur le terrain pour aider les métallos à s'approprier ces thèmes. Sur ce sujet, tordons une nouvelle fois le cou à une vilaine rumeur propagée par une organisation concurrente : la prime d'ancienneté chère aux métallos continuera d'exister et d'apporter du plus aux salariés. FO Métaux y a veillé avec efficacité et détermination, comme elle continuera de le faire sur l'ensemble des paramètres du futur dispositif conventionnel de la métallurgie.



Organe officiel de la  
Fédération confédérée FO  
de la Métallurgie

Directeur de la publication :  
Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux  
N° de CPPAP: 0220s07170

Rédaction : Temps Forts

Publicité : PMV  
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :  
01 53 94 54 00  
contact@fo-metiaux.fr

# Les retrouvailles des USM

**Près de 120 secrétaires d'USM et responsables départementaux se sont retrouvés autour de l'équipe fédérale le 21 septembre à la Confédération pour un séminaire consacré aux USM. Les échanges ont été d'autant plus riches et appréciés que les métallos FO, crise sanitaire oblige, n'avaient pas pu se réunir physiquement depuis le 20<sup>ème</sup> anniversaire des USM, célébré en 2019 ! Entre l'évolution du dispositif conventionnel de la métallurgie, la représentativité et la question centrale du développement, la journée a été aussi intense que satisfaisante.**



Le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez est intervenu à plusieurs reprises lors de cette journée d'échanges pour évoquer plusieurs sujets. L'évolution du dispositif conventionnel de la métallurgie (EDC), qui mobilise l'équipe fédérale depuis plusieurs années, a été au centre de son propos, tant l'impact de ce dossier s'étend à l'ensemble des activités fédérales, et à celles des USM. Détaillant les neuf thèmes qui composent ce chantier d'envergure ainsi que leur avancée et les problématiques rencontrées – et qui restent parfois encore à résoudre –, il est parvenu à montrer qu'au fil des travaux, l'intervention et l'opiniâtreté de FO Métaux ont souvent été déterminantes. « Nous avons été, dès le départ, les seuls à défendre le maintien du niveau territorial, s'est-il félicité, car c'est la seule façon d'être au plus près du terrain et donc des besoins des salariés. C'est aussi la meilleure manière de garder contact à tous les niveaux avec le patronat et d'influer sur de nombreuses décisions qui sont par essence locales. » Alors que les discussions sont encore en cours sur de nombreux sujets; Frédéric Homez a également tenu à rassurer les métallos sur des points sensibles, comme la prime d'ancienneté, les classifications ou encore les garanties conventionnelles et la protection sociale. « Sur chaque thématique, nous nous battons bec et ongles pour que les nouvelles dispositions apportent du plus aux salariés ou, au minimum, qu'ils ne perdent rien. » Face à l'immensité et la complexité de la tâche, il a également assuré les métallos que notre organisation ne se laisserait pas imposer de calendrier. « Hors de question d'avancer à marche forcée sur des sujets d'une telle importance, a-t-il expliqué. Nous prendrons le temps nécessaire, quoi qu'il adienne. » Il a cependant exhorté les équipes des USM à mettre les bouchées doubles sur les comparatifs de conventions collectives territoriales auxquels procèdent déjà les UIMM locales, et qui viendront alimenter les

## Frédéric Homez : « au plus près du terrain »

négo-  
cia-  
tions.  
Concernant  
la représen-  
tativité,  
autre  
grand  
thème du  
séminaire,  
il a fustigé  
le change-  
ment des  
règles de  
calcul  
auquel  
la direc-  
tion générale du Travail (DGT) procède à



chaque nouveau cycle et qui vient fausser les résultats, imposant une intervention de la Fédération et de la Confédération pour trouver des solutions. Pointant l'absence de résultats publiés pour les ingénieurs et cadres, il a d'ailleurs confirmé que, comme trop souvent quand il s'agit de l'intérêt des salariés, notre organisation avait été la seule à s'inquiéter du procédé et à demander une rectification. Frédéric Homez a ensuite dévoilé de nouvelles orientations concernant le dossier du développement, avec notamment une réflexion sur la prochaine mise en place de « développeurs » régionaux en appui des USM avec une feuille de route claire, afin de muscler les moyens de notre organisation dans ce domaine. « Nous devons maintenir notre représentativité et même progresser, a-t-il lancé, car de cette démarche dépend notre poids et donc notre capacité à peser sur ce qui se fera ou non, notamment sur la restructuration des branches et sur tout ce que nous avons construit. » Enfin, il a prévenu que lors de la prochaine élection présidentielle, FO Métaux ferait entendre sa voix au travers d'un document sur lequel planche d'ores et déjà le bureau fédéral.

## responsables départementaux

### **Yves Veyrier :** **« pas d'autre choix que de mobiliser »**

Le secrétaire général de la Confédération FO Yves Veyrier s'est joint aux travaux du séminaire pour saluer le dynamisme des USM et leur rôle dans les départements. « Cette capacité à mobiliser sera essentielle pour que la journée du 5 octobre soit un succès », a-t-il souligné. Dénonçant le flou inquiétant du discours politique sur des sujets majeurs pour les salariés, comme celui des retraites, il a déploré qu'il faille en passer par le recours ultime qu'est la rue mais a dit toute sa détermination à faire entendre la voix de notre organisation. Revenant sur l'historique chargé de ce dossier, il a rappelé que la crise sanitaire avait bien failli servir de prétexte pour un passage en force par le gouvernement, à quelques jours du premier confinement et que l'intransigeance de FO n'était pas étrangère à la suspension de la réforme. « Les discours de l'été ont montré que la finalité n'avait pas changé : travailler plus longtemps, voilà tout ce que veut et promet l'exécutif. Face à une situation où aucun véritable argument ne nous est présenté, nous n'avons pas d'autre choix que de mobiliser ! » Constante sur ses positions, ferme sur ses revendications, solide dans ses analyses, notre organisation sera, à n'en pas douter, un acteur incontournable de ce qui s'annonce comme un dossier chaud de cette fin de quinquennat.

Revenant sur le caractère essentiel du travail de négociation mené par notre organisation, où les orientations interprofessionnelles dépendent largement de ce qui est fait dans les branches, Yves Veyrier a rappelé qu'il s'agissait là d'un moyen de valoriser les fruits de notre syndicalisme, et donc de renforcer notre attractivité au service du développement. C'est notamment sur le plan du pouvoir d'achat que des résultats sont à obtenir, car les prix augmentent et les entreprises ont bien du mal à faire d'indispensables et justes efforts pour les salariés. « Il a d'ailleurs fallu toute l'insistance de FO pour obtenir une revalorisation du Smic, a-t-il expliqué. Mais c'est notre rôle d'être sans concessions sur ce que nous jugeons légitime et nécessaire ».

Concluant sur les enjeux de la représentativité, le secrétaire général de notre Confédération a martelé l'importance du développement, dont dépend notre poids, et donc notre force, d'autant que



la loi de 2008 n'est ni plus ni moins qu'un couperet pour les organisations syndicales. « Adhésion, implantation, élection ; tels sont les trois axes qui guident notre travail commun pour progresser et défendre toujours mieux les salariés, a-t-il résumé. Chaque adhérent doit être un ambassadeur de notre organisation, et c'est notre responsabilité collective que de lui permettre d'être fier d'être FO ! » Il a également évoqué les objectifs de développement de FO, qui vise un score de 20% au niveau interprofessionnel.

### **Gérard Ciannarella :** **« les USM portent la voix de FO »**

En charge des USM au niveau national, le secrétaire fédéral Gérard Ciannarella a pris la parole pour un point sur la situation des USM. Saluant la présence de nouveaux responsables dans la salle, il les a remerciés de leur investissement « dans cette belle mission de coordination et de développement de nos implantations dans les territoires, où ils négocieront pour les salariés et les représenteront dans les commissions paritaires, et porteront la voix de notre organisation ». Afin de les aider, il a rappelé que notre Fédération disposait d'un module de formation « animer son USM », dont une nouvelle édition se tiendrait fin octobre 2021.

Sur 62 USM couvrant 70 départements, 40 étaient représentées, sans oublier des responsables départementaux là où une USM n'existe pas encore. Ces structures *made in FO Métaux* couvrent presque tout le pays, signe de leur vitalité, mais aussi du poids de notre organisation dans les territoires. Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, près de la moitié d'entre elles ont quand même pu tenir leur assemblée générale ou leur congrès, et Gérard Ciannarella n'a pas manqué de rappeler qu'il s'agissait là d'une obligation incontournable dans le cadre de la représentativité. Alors que s'est déjà ouvert le 4<sup>ème</sup> cycle de la représentativité, il a martelé la nécessité de multiplier les implantations pour donner toujours plus de poids à notre organisation. Enfin, il a rappelé que, dans le cadre des négociations sur l'évolution du dispositif conventionnel de la métallurgie,



seule FO avait défendu les territoires. « Ils sont notre histoire et nous devons pouvoir continuer d'en être acteurs pour poursuivre sa construction et la faire vivre. »

## Valentin Rodriguez :

### « FO maintient son poids et son rang »

Le dossier de la représentativité était au cœur de l'intervention du secrétaire fédéral Valentin Rodriguez, qui a décorqué et expliqué les résultats de la récente mesure, dont ont pu prendre connaissance les métallos FO. Après avoir rappelé la teneur des 8 critères de la représentativité ainsi que le mode de calcul de cette dernière, il s'est attaché à tirer les enseignements du 3<sup>ème</sup> cycle de la représentativité (2017 - 2020) au travers d'une comparaison avec les résultats des premier et deuxième cycles. Parmi les faits notables, il a montré que malgré un nombre de salariés inscrits supérieur au précédent cycle, la participation était en baisse. Si la saignée des effectifs de la métallurgie y a contribué, de nombreux facteurs peuvent expliquer cette tendance au niveau interprofessionnel, et notre organisation entend bien les analyser en profondeur pour mieux y remédier. A la plus grande satisfaction des métallos, « FO a maintenu son rang et son poids, progressant même dans certaines branches rattachées à la métallurgie ». Dans les territoires, le travail effectué sur le terrain par les métallos a permis de belles performances et permet à FO Métaux d'assurer sa représentativité, et donc sa capacité à négocier, dans 70 conventions collectives territoriales sur 76. Valentin Rodriguez a également pointé une petite ombre au tableau : l'absence de chiffres concernant les ingénieurs et cadres. Les négociations sur le dispositif conventionnel de la métallurgie, qui touchent directement à cette convention collective, seraient, semble-t-il, la principale raison à cet état de fait. Pour le moment, ces chiffres ont été inclus dans les conventions collectives territoriales, mais notre organisation réfléchit d'ores et déjà à une manière de faire changer ces hasardeux calculs.



## Jean-Yves Sabot :

### « une responsabilité et une priorité »

Le trésorier fédéral Jean-Yves Sabot, secondé par le référent formation Flavien Bilquez, est intervenu pour mettre en avant le très complet dispositif de formation que notre Fédération met à la disposition des militants et qui se renforce chaque année. Soulignant l'importance de se former, en particulier dans un contexte toujours plus mouvant, il a pointé l'évidence pour FO Métaux qu'il y a à proposer son propre cursus à ses adhérents : « Qui mieux que la Fédération de la métallurgie peut former les métallos aux exigences de leurs missions, qu'elle connaît parfaitement ? C'est une responsabilité majeure et une priorité de premier plan pour notre organisation ». Complémentaire des formations interprofessionnelles, la formation fédérale repose sur deux piliers : le Congé de formation économique, sociale et syndicale (CFESS), dispositif légal permettant au bénéficiaire d'acquérir des connaissances dans le domaine économique, social et syndical notamment en vue d'exercer des responsabilités syndicales, et l'APSAC, l'organisme de formation de la Fédération animé par des formateurs professionnels.

Jean-Yves Sabot a ensuite présenté, via le site internet FO Métaux, les moyens d'accéder aux informations utiles sur le sujet (mise en place, contenus, financement, etc.) en rappelant l'objectif de la Fédération : « former les militants sans que se pose le problème du coût, en contrepartie de l'adhésion à notre organisation. » Le site Web de l'APSAC a lui aussi été parcouru sous les yeux des participants. Le trésorier fédéral a d'ailleurs souligné que l'organisme était titulaire de très nombreuses certifications et agréments reconnus, et entendait bien poursuivre sa quête d'excellence en ce domaine pour une qualité toujours plus forte de service. Une fois le nouveau dispositif conventionnel de la métallurgie en place, il a assuré les métallos de la volonté de FO de proposer ajustements des stages et nouvelles formations, notamment sur les classifications. « La formation est une matière vivante, et nous nous devons de la faire évoluer en permanence pour le bénéfice de celles et ceux que nous formons. »



## Bruno Reynes : « tenir compte des réalités »

Le secrétaire fédéral en charge des cadres Bruno Reynes a consacré son propos au développement dans le 3<sup>ème</sup> collègue. Après un état des lieux de notre représentativité chez les cadres, il a effectué plusieurs constats expliquant en partie notre déficit d'audience auprès de cette catégorie de salariés et mis en évidence par les travaux du Groupe Cadres (GTC) de la Fédération. Si un travail en profondeur est à effectuer sur le sujet, la question de la syndicalisation des cadres va au-delà des efforts des métallos en ce sens et soulève plusieurs questions sociétales sur lesquelles Bruno Reynes a apporté un éclairage, appelant à « savoir tenir compte de ces réalités en s'adaptant ». Il a également souligné qu'écoute et persévérance devaient sous-tendre le travail des métallos dans ce dossier et que si une communication plus forte et régulière s'imposait, elle ne pouvait constituer à elle seule le socle de la syndicalisation et remplacer le contact sur le terrain. « C'est un enjeu majeur pour notre représentativité de demain, a-t-il conclu, et la Fédération sera à vos côtés pour le relever. »



# Interventions des délégués

## « une force pour la négociation »



**Michel Lagrange, Allier**

Avec une représentativité de 44,01 % en progression constante, notre USM se porte mieux que bien. La voix de FO est écoutée dans les commissions paritaires et, à l'occasion des réunions locales sur la nouvelle convention collective territoriale, nous la

ferons entendre avec force, malgré les conditions délirantes et les horaires déraisonnables des dites réunions. L'année passée, marquée par la crise sanitaire, nous a fortement mobilisés. Nous avons tenu de nombreuses permanences, ce qui a notamment permis de nouvelles adhésions. Ce temps a également été mis à profit pour la formation syndicale, qu'une cinquantaine de militants ont suivie auprès de l'APSAC, à leur grande satisfaction. Leurs nouvelles connaissances seront bien utiles pour affronter les défis futurs, comme l'érosion du premier collège dans l'industrie. »



**Bruno Grimaux, Haute-Vienne**

« Faire fonctionner une USM n'est pas de tout repos, surtout lorsque l'on n'est pas assez entouré. Être syndicaliste aujourd'hui n'est pas plus simple, en particulier avec la baisse des heures de délégation et des moyens

consécutifs à la mise en place des CSE, et sans oublier l'unilatéralisme croissant de nos représentants politiques et du patronat. Dans ces conditions, être des métallos FO actifs et déterminés est tout à notre honneur. Les attaques contre l'industrie, que l'on étouffe le thermique ou que l'on coupe les ailes de l'aéronautique, sont plus que préoccupantes, car derrière il y a des emplois que nous défendons. S'il faut toujours accepter et promouvoir le dialogue, il ne suffit pas toujours. Trop d'entreprises dépendent d'actionnaires qui font peser toute la pression sur

les salariés sans rien leur offrir en retour. Dans ce monde qui perd le sens de la mesure, nous devons aussi taper du poing sur la table ! »



**Pierre-Louis Montaudon, Loire-Atlantique**

« Le travail de l'équipe fédérale sur la refonte du dispositif conventionnel de la métallurgie est des plus importants, car il touche aussi le fonctionnement de nos USM. Face à l'ampleur de ce chantier, il était crucial de ne pas se

laisser enfermer dans un calendrier. Sur ce dossier, de nombreux points restent à régler et la forte technicité du dossier ne doit pas cacher que ce qui se joue, sur le fond, est notre liberté et notre capacité à négocier dans les territoires. La question des classifications, notamment, sera essentielle et il faudra garder la main sur le sujet sous peine de voir les patrons faire primer le poste sur les qualifications et diplômes, ce qui serait une mauvaise nouvelle pour les salariés. La question des heures supplémentaires est également à surveiller attentivement pour éviter que le dispositif ne soit insoutenable pour eux, et les attentes sont également nombreuses sur la protection sociale. A nous d'être exigeants et de défendre au mieux les intérêts des salariés, qui comptent sur nous ! »



**Daniel Barberot, Saône-et-Loire**

« La première de nos priorités est et doit rester le développement. Nous y avons contribué avec Safran, dont je suis le coordinateur, en nous renforçant sur plusieurs sites et en mettant en place des formations spécifiques sur le sujet avec l'aide de la Fédération. Nous avons également musclé notre communication avec un site Web et réfléchissons à une appli-

*Nouvelles têtes et « vieux briscards » se sont succédé à la tribune lors de ce séminaire pour faire le point sur les problématiques mobilisant leur USM mais aussi pour faire remonter à l'équipe fédérale demandes et questionnements recueillis au plus près du terrain.*

cation pour plus de visibilité. L'USM est également parvenue, au terme d'un travail de longue haleine, à créer une nouvelle implantation chez Alstom, au Creusot. L'autre priorité, c'est de veiller à négocier au mieux sur le futur dispositif conventionnel de la métallurgie. Pour avoir participé aux réunions aux côtés de l'équipe fédérale, j'ai pu voir combien notre Fédération est souvent bien seule à défendre réellement les intérêts et les droits des salariés. Un travail de formation considérable devra suivre pour que les métallos puissent s'emparer des nouveaux textes, en particulier concernant la qualification des postes. »



### **Dominique Sciot, Ardennes**

« FO pourrait prochainement devenir la première organisation syndicale de notre département, mais cela ne cache pas le fait que nos industries sont à la peine. L'implantation de Mercier et la création de 200 emplois qui va avec, promise lors de la dernière présidentielle, se fait toujours attendre. Chez Invicta, nous avons vu l'Etat jeter l'éponge. Chez Nexans, le recentrage de l'activité va se traduire par la fermeture probable de 6 établissements sur les 12 que compte la France. Les salariés ont plus que jamais besoin de nous pour être défendus. Mais comment ? Notre future convention collective

fait l'objet de nombreuses questions chez les métallos car presque tout change et que nous ne savons pas encore vraiment ce que nous pourrions négocier car l'UIMM locale fait du blocage. Nous faisons régulièrement remonter ces inquiétudes à la Fédération et nous savons qu'elles sont prises en compte. »



### **Julien Le Pape, Morbihan et Ille-et-Vilaine**

« Le développement passe notamment par la négociation des PAP, et sur ce point, des formations seraient bienvenues, de même que sur les étapes suivantes pour la création des implantations. La stratégie de formation de la Fédération est précieuse, car au-delà de son efficacité elle permet de renforcer l'émulation et la cohésion de nos équipes en les accompagnant dans la durée. Dans nos départements, nous avons su faire progresser notre représentativité, et nous avons bien besoin de ce poids face à la situation préoccupante de nos industries, qu'il s'agisse des mésaventures de Sanden ou des

arrêts de production chez Stellantis et Safran pour cause de pénurie de composants, et dont les salariés sont seuls à payer le prix sans qu'il y ait de remise en cause du modèle « juste-à-temps ». Concernant les RAG et RMH, nous avons demandé l'application de la clause de revoyure puisque nos trois premiers échelons sont à présent en-dessous du Smic. »



### **Jean-Paul Delahaie, Nord**

« Durant toute la crise sanitaire, les USM ont été présentes, souvent en première ligne, et ont démontré une fois de plus leur pertinence et leur utilité, d'autant qu'avec les CSE, les métallos ont perdu pas mal de

moyens. Nous poursuivons également nos missions de coordination, d'aide au développement et d'information. En juillet dernier, nous avons tenu une journée d'information sur le dispositif conventionnel, notamment les classifications, et prévoyons de rééditer l'événement. Le développement reste primordial, car c'est notre nombre et notre poids qui nous permettent de nous faire entendre ensuite dans les négociations. Pour y œuvrer efficacement, il nous faut associer toujours plus étroitement les équipes syndicales, notamment par le biais de la formation. Le 5 octobre, il nous faudra aussi mobiliser largement pour que ce soit cette fois dans la rue que notre voix se fasse entendre. Les métallos FO du Nord répondront à l'appel ! »



# « En quête de vie ? »

Avec le programme Branchez-vous santé, réalisez votre bilan de prévention individuelle « En quête de vie » en ligne, pour vous aider à rester en bonne santé.

Connectez-vous :



042021-96629\_A4\_OK - Crédit photo : Stocksy par Tatjana Zlatkovic - AG2R Prévoyance - Institut de prévoyance régié par le code de la Sécurité Sociale - Membre d'AG2R LA MONDIALE et du GIE AG2R - 14-16, boulevard Malesherbes 75008 Paris - Siren 333 232 270.

**branchez-vous  
santé**



**AG2R LA MONDIALE**  
Prendre la main  
sur demain

# NOUS SOMMES UN LIEN ENTRE 3 MILLIONS D'ADHÉRENTS.



Plus que jamais, nos équipes continuent de  
se mobiliser pour vous, afin de tisser un  
lien toujours plus solide.

[aesio.fr](https://aesio.fr)



**Santé • Prévoyance • Épargne • Retraite • Auto • Habitation**

AÉSIO mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n° 775 627 391 dont le siège social est 4 rue du Général Foy 75008 PARIS. Crédit photo Alexis Raimbault. Document non contractuel à caractère publicitaire. 21-005-015

 **AÉSIO  
MUTUELLE**

DÉCIDONS ENSEMBLE DE VIVRE MIEUX



### **Laurent Bernard, Meurthe-et-Moselle**

« Les dossiers qui occupent notre Fédération et ses USM ne manquent pas, que ce soit notre système de retraite, dont la viabilité n'est plus à démontrer et qu'il faut défendre, à notre développement, notamment chez les cadres, qu'il faut avant tout considérer comme des salariés comme les autres. L'évolution de notre dispositif conventionnel, sur lequel la Fédération est très engagée, s'avère très technique. Il est essentiel d'aider et de soutenir nos négociateurs fédéraux, sans quoi ce sont les décideurs politiques qui écriront le futur de nos conventions collectives. Au niveau de l'USM, nous avons presque doublé notre

score par rapport au dernier cycle de représentativité, mais rien n'est jamais acquis – les ravages dans le secteur des fonderies le montrent bien –, c'est pourquoi il ne faut se relâcher à aucun prix et poursuivre nos efforts, notamment en mettant à profit la formation syndicale. »



### **Eric Borzic, Bas-Rhin**

« Nous faisons partie de ces territoires où les relations avec l'UD ont besoin d'être mieux coordonnées. Nombre de métallos ont pris l'habitude de faire de l'UD, qui accueille tous les militants FO, leur interlocuteur de référence. Il ne faut pas oublier que l'USM est là spécialement pour les métallos, qui représentent près de 20 % des salariés du Bas-Rhin et participent efficacement à faire croître notre représentativité. En termes de développement, si la négociation de PAP donne des résultats, elle s'avère extrêmement chronophage. C'est pourquoi nous avons décidé de miser sur l'implantation dans les deux plus gros sites

du département, à savoir Punch PowerGlide et Hager, afin de moins se disperser. C'est aussi un choix de raison, car la mise en place des CSE a eu un impact négatif sur nos moyens, qui sont précisément la condition de notre développement. »



### **Jean-Luc Vallet, Haute-Saône**

« La progression de notre représentativité doit avant tout à l'excellent travail réalisé sur le terrain par les métallos dans un contexte difficile. La baisse des effectifs chez PSA, à Vesoul, au-delà du gâchis industriel, pèse sur notre nombre d'adhérents, tandis que dans d'autres entreprises, des conflits couvent, en particulier sur la question du pouvoir d'achat. Sur ce plan, nos négociations avec l'UIMM sont d'ailleurs compliquées. Nous œuvrons avec énergie au développement syndical et cela porte ses fruits. La

négociation des PAP est particulièrement porteuse. Elle nous a permis de créer plusieurs sections et même un syndicat dans l'entreprise du président de l'UIMM locale. Derrière nos actions, le soutien et le travail de la Fédération sont déterminants. »



### **Alexandra Callant, DSC Bosch, Finistère**

« Notre groupe possède de beaux sites et des outils de pointe, mais nous faisons face à un plan de licenciements déguisé qui va coûter cher aux salariés. A Rodez, c'est toute la ville qui va en payer

le prix. Sur Saint-Thégonnec, la perte de 35 salariés via une RCC et l'absence d'investissement ternissent un peu plus l'avenir du site. Il est difficile de trouver des gens prêts à s'investir dans le développement syndical lorsque toute notre énergie est consacrée à éviter la disparition de nos sites et de nos emplois. Pour faire grandir FO, nous manquons de temps et de moyens, pas de volonté. Nous avons besoin d'aide, à tous les niveaux. Nous entendons la nécessité du développement, mais il faut aussi entendre notre impératif de survie. »





**CRÉEMPLOIS**

**DEFENDRE**

**LE POUVOIR  
D'ACHAT**

**LE 5 OCTOBRE 2021**

**RASSEMBLEMENTS DANS TOUTE LA FRANCE**

[www.fo-metaux.fr](http://www.fo-metaux.fr)

ipeca.fr

# IPECA, LA PROTECTION SOCIALE DES PROFESSIONNELS DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'AÉROSPATIALE CIVILE ET MILITAIRE.

IPECA œuvre, depuis plus de 70 ans, pour le bien-être de la communauté de l'aéronautique et de l'aérospatiale civile et militaire.

Elle protège les femmes et les hommes de ce secteur dans tous les domaines de la protection sociale complémentaire, **collective ou individuelle**, en **santé** comme en **prévoyance**.

## COMPLÉMENTAIRE SANTÉ GARANTIE DÉCÈS SURCOMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Pour en savoir plus :

0 810 510 510

Service 0,05 € / appel  
+ prix appel

IPECA PRÉVOYANCE - 5 rue Paul Barruel - 75740 Paris cedex 15

Institution de Prévoyance régie par le titre III du livre IX du code de la Sécurité sociale relevant de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 09.

**IPECA**  
UNE VIE À VOUS PROTÉGER

## FO Métaux à la Cour des comptes...

A la demande des magistrats de la Cour des comptes, dans le cadre d'un rapport commandé par le Sénat (pour une parution prévue début 2022), le secrétaire fédéral Edwin Liard a été auditionné le 16 septembre dernier sur le plan de soutien à l'aéronautique mis en place par les pouvoirs publics à l'été 2020. L'échange a été l'occasion pour notre organisation de réaffirmer ses positions sur le dossier et de livrer une analyse approfondie de la filière, dont la croissance longue a connu un fort coup d'arrêt à la suite de la crise sanitaire. FO Métaux a ainsi pu rappeler que la consolidation de la filière a trop reposé sur la forte pression imposée aux sous-traitants par les donneurs d'ordre, qui avaient finalement conduit ces derniers à y injecter des liquidités pour éviter le crash. Notre organisation a également déploré qu'il ait fallu une crise sanitaire pour renforcer le dialogue social et que sans l'insistance des métallos FO, notamment sur l'APLD, les conséquences auraient été encore plus terribles tant sur le front de l'emploi qu'au plan industriel. Une meilleure implication des partenaires sociaux par le CSF aurait d'ailleurs sans doute permis d'éviter certaines erreurs et d'encadrer plus clairement les aides accordées aux entreprises, dont certaines ont profité de la situation pour restructurer et créer ainsi les pénuries de compétences qu'affronte l'aéronautique au moment même où l'activité décolle à nouveau...



**Négociations, réunions de travail mais aussi fait insolite, l'actu de FO Métaux se décline également en brèves...**

## ... et à l'Assemblée nationale

Dans le cadre des auditions du rapporteur pour le budget industrie du projet de loi de finances 2022, le secrétaire fédéral Valentin Rodriguez a été entendu à l'Assemblée nationale le 28 septembre, accompagné de Fabrice Gloaguen, de Renault Sandouville. Rappelant les constats tirés par FO Métaux dans son livre blanc sur la filière auto de 2020, il a souligné que l'automobile n'avait pas attendu la crise pour délocaliser massivement, mettant ses sites français en concurrence avec les sites européens puis turques et marocains, avec pour résultat une chute de la part des véhicules produits en France dans les ventes annuelles depuis 2000. A cet égard, les dispositifs sensés favoriser les relocalisations ont été de peu d'effets. Concernant l'ambition présidentielle d'avoir un million de véhicules électriques fabriqués en France en 2025, il a constaté que l'on était encore loin du compte et que l'essentiel des achats concernait pour le moment des véhicules produits hors de nos frontières. Sur le plan de relance, il a montré que les mesures de soutien profitaient trop peu à la fabrication française et que l'enveloppe de 8 milliards d'euros (dont 5 de prêts garantis par l'Etat) était bien insuffisante face aux défis de la filière, notamment la transition énergétique. « Derrière les demandes des constructeurs et leurs promesses, a-t-il martelé, il faut des contreparties, entre autres sur l'emploi, et une cohérence des pouvoirs publics. L'automobile ne peut pas se contenter de la politique du chèque en blanc, surtout quand l'industrie tricolore a déjà démontré, avec par exemple les utilitaires, qu'il était possible d'être rentable en localisant la production en France, pourvu que les volumes suivent. »



## Bon anniversaire le TGV!

Il y a 40 ans, la naissance du TGV changeait complètement la donne dans le transport ferroviaire de passagers en France. La première génération, nommée TGV Sud-Est, aux voitures oranges si reconnaissables, permettait en 1981 de réaliser la liaison Paris-Lyon en 2h40, contre 4 heures précédemment. Depuis, sept générations de TGV se sont succédé et composent aujourd'hui le parc des 369 rames en France. Et le TGV est aujourd'hui une forte vitrine technologique tricolore qui s'exporte plus que bien. Derrière cette réussite, c'est aussi le travail des métallos FO, très présents dans le ferroviaire et chez Alstom, que cet anniversaire vient saluer !



## IndustriALL Global Union : si près, si loin

**Les 14 et 15 septembre dernier, le géant syndical IndustriALL Global Union tenait son 3<sup>ème</sup> congrès en visioconférence, auquel participait une délégation FO Métaux conduite par le secrétaire fédéral Paul Ribeiro. C'est donc derrière un écran que les métallos FO ont participé aux travaux de ce congrès dématérialisé et au menu chargé.**

Il devait se tenir au Cap, en Afrique du Sud, mais c'est finalement derrière un bureau que près de 3 000 nombreux représentants d'organisations syndicales de plus de 100 pays ont mené les échanges du congrès d'IndustriALL Global Union, les 14 et 15 septembre dernier, discutant et débattant, élisant une nouvelle direction et adoptant un plan d'action ambitieux pour les quatre prochaines années. Parmi eux se trouvaient le secrétaire fédéral Paul Ribeiro, ainsi que Stéphane Martegoute et Maria Perez, sans oublier une délégation FO Chimie.

Si les travaux ont bien évidemment porté sur les problématiques liées au changement climatique, aux matières premières, aux pratiques des multinationales ou aux politiques industrielles, la question de la place des femmes a tenu une place centrale dans les échanges. « C'est un dossier dans lequel de nombreux pays et sec-

teurs économiques sont largement à la traîne, où presque tout reste à faire, précise Paul Ribeiro. Nous devons continuer d'avancer ensemble sur ce sujet. » La situation actuelle, et plus particulièrement la pandémie et ses conséquences, a également figuré en bonne place dans les échanges. Le Congrès a pu constater que la crise a trop souvent été un prétexte pour des mesures d'exception destinées à devenir permanentes et que, derrière, de lourdes

problématiques d'ordre démocratique étaient à résoudre, ce qui a d'ailleurs été l'objet de plusieurs motions d'urgence. Les circonstances n'ont pas seulement empêché les syndicalistes d'œuvrer sur le terrain, elles ont également perturbé la préparation du congrès, ce qui n'a, par exemple, pas permis toutes les prises de parole et a compliqué les votes. « Il faudra rapidement se retrouver tous ensemble pour régler certaines questions que la distance ne permet pas de résoudre, a résumé Paul Ribeiro. FO Métaux, pilier de l'organisation, a comme toujours fait connaître ses positions et analyses malgré un format peu propice, mais il y a tant de sujets qui exigent notre attention... » Celle de l'équilibre entre les pays membre d'IndustriALL Global



Union fait notamment partie des dossiers que FO Métaux compte remettre sur le devant de la scène. Notre organisation continuera de porter avec d'autres membres les valeurs et les conceptions qui ont fait l'efficacité de son syndicalisme réformiste.

Les délégations ont fait de chaleureux adieux à Valter Sanches, qui a quitté son poste de Secrétaire général. Elles ont élu pour le remplacer Atle Høie, qui était précédemment son adjoint. Kemal Özkan a été réélu en tant que Secrétaire général adjoint et a été rejoint par Kan Matsuzaki et Christine Olivier, tandis que Jörg Hofmann, président du syndicat allemand IG Metall restera président d'IndustriALL Global Union. Six nouveaux vice-présidents issus des différentes régions d'IndustriALL ont également pris leurs fonctions. Ils auront fort à faire durant ce mandat pour traduire en réalités concrètes le plan d'action adopté par les délégués, qui met l'accent sur la promotion des droits des travailleurs, la construction de syndicats forts, la confrontation avec le capital mondial et une politique industrielle durable, sans oublier la nécessaire solidarité avec les syndicats des pays où le travail syndical est paralysé en raison d'imposantes attaques contre les droits des travailleurs et la liberté syndicale. « Nous avons pu mesurer combien le syndicalisme mondial se trouvait face à l'épreuve d'une crise d'une ampleur totalement inédite, conclut Paul Ribeiro. Nos travaux ont montré que les défis à relever seront certes nombreux, mais qu'avec notre force commune d'action et de réflexion, nous sommes non seulement en mesure de peser sur le cours des événements et les futures évolutions de notre monde, mais aussi que c'est une nécessité. »





# SYNCEA

Les experts aux côtés des CSE

## ÉCLAIRONS L'ENTREPRISE À LA LUMIÈRE DU SOCIAL

*Chaque jour et depuis plus de 30 ans, les équipes pluridisciplinaires d'experts-comptables, de juristes, d'économistes, d'industriels, de spécialistes du travail et des relations sociales se mobilisent au service des représentants du personnel et uniquement pour eux.*

*Notre mission commune est de veiller à ce que l'humain et le progrès social restent au cœur des dynamiques d'entreprise. Pour cela, nos experts mobilisent collectivement leurs savoir-faire et leurs expériences pour vous être toujours plus utiles et plus proches de vos enjeux.*

*Syncéa a pour vocation de vous apporter ses expertises, ses conseils, ses formations et son accompagnement tout au long de vos mandats et au service de votre engagement.*

## AGCO : objectif représentativité

**Le syndicat FO d'AGCO, équipementier agricole, a tenu son assemblée générale le 21 juillet à l'Union locale de Beauvais. Autour de leur secrétaire Romuald Anty et de leur trésorier Mathias Fernandez, en présence de la secrétaire fédérale Géraldine Nivon, du secrétaire de l'UD60 Olivier Brenaget et de son prédécesseur Gérard Leroy, ainsi que du secrétaire de l'UL, ils ont fait le point sur la situation de l'entreprise et la place qu'y occupe notre organisation.**

A un an des prochaines élections professionnelles, l'équipe FO d'AGCO n'a qu'une ambition : retrouver sa représentativité afin de pouvoir défendre au mieux les salariés et l'industrie. Car l'assemblée générale du 21 juillet l'a montré : malgré la meilleure volonté, difficile d'être sur tous les fronts quand le temps et les moyens manquent. Ce qui n'a pas empêché FO de prendre une part active aux NAO et d'accompagner plusieurs salariés, mais les métallos ont soif de pouvoir faire plus, d'autant que, hormis des problématiques d'approvisionnement en composants, comme dans le reste de l'industrie, leur entreprise a traversé la pandémie sans trop de dommages, et qu'il est donc possible de revendiquer du plus pour les salariés.

C'est donc au développement qu'a été consacrée une large part des échanges. Géraldine Nivon est revenue sur la nécessité de structurer davantage l'équipe, exposant les moyens pour y parvenir, avant de concentrer le propos sur la communication, tant au sein du



syndicat qu'à destination des salariés qu'il défend. Un militant efficace étant d'abord un militant bien formé, elle a détaillé l'offre de formation fédérale ainsi que celle de l'APSAC, incitant les métallos à recourir à l'ensemble du dispositif. Elle a conclu par un point sur l'actualité nationale, en particulier la refonte du dispositif conventionnel de la métallurgie. Olivier Brenaget a complété par un état des lieux du département avant que les métallos de GIMA, principal fournisseur d'AGCO, ne les rejoignent pour enrichir l'échange de vues.

## Saint-Gobain PAM : le bon tuyau

Le 1<sup>er</sup> juillet, les métallos FO de Saint-Gobain Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) se sont retrouvés pour l'assemblée générale de leur syndicat autour de leur secrétaire Lionel Lagrue, en présence du secrétaire fédéral Paul Ribeiro, du secrétaire de l'USM54 Laurent Bernard et du DSC Mohammed Boughsas. Entre défis industriels et challenges syndicaux, la journée a été marquée par de riches échanges.

Tous les secteurs ne sont pas égaux face à la crise, et Saint-Gobain PAM, grand producteur de tuyaux en fonte à haute valeur ajoutée, fait partie des entreprises qui s'en sont plutôt bien sorties, comme ont pu s'en réjouir les métallos FO du site lors de l'assemblée générale. Tout n'est cependant pas rose sur ce site scindé en deux entités. La direction poursuit une recherche effrénée d'optimisation des coûts dont les salariés sont les seuls à payer le prix, et le récent partenariat chinois, qui s'est soldé par de forts transferts de compétences, laisse de mauvais souvenirs à tous. « Trop souvent, FO est seule chez nous à s'opposer et à se battre lorsqu'il s'agit de défendre les salariés et l'industrie », a regretté Lionel Lagrue.

De cette situation, les métallos FO ont convenu qu'il fallait faire une opportunité de développement. Ils comptent à cet effet mettre en place, avec l'aide de la Fédération les outils ad'hoc et consolider au passage la relève syndicale. La formation fédérale,



sur laquelle est revenu Paul Ribeiro, constituera en ce sens un levier précieux. Bien décidés à peser plus pour remettre le dialogue social au centre du jeu, les métallos FO entendent bien étendre leur présence aux autres sites Saint-Gobain et défendre toujours plus efficacement les salariés et l'industrie.

## USM Midi-Pyrénées : solide dans la tempête

La pandémie et ses conséquences économiques et industrielles ont été au centre de l'activité syndicale ces derniers mois, et pour une USM aussi imposante que celle de la région Midi-Pyrénées, cela s'est traduit par un travail titanesque, comme l'a expliqué son secrétaire Eric Ziegler lors du congrès du 2 juillet. « Nous étions depuis 12 ans la Région la plus dynamique en termes d'emploi, mais aussi la première en termes de chômage et de précarité, a-t-il résumé. La crise n'a pas arrangé les choses. » S'insurgeant de voir que certaines entreprises ont profité de cette crise pour continuer les délocalisations tout en touchant des aides publiques, il s'est cependant félicité du rôle protecteur de la convention de la métallurgie et l'action décisive de notre organisation durant cette période. Sur le terrain, les métallos FO ont lutté avec énergie et efficacité contre les PSE, mettant à profit les outils tels que l'APLD, que l'on doit à FO Métaux. Malgré 4 nouvelles sections, les missions d'urgence ont pris le pas sur le travail de développement en 2020, mais l'USM n'en a pas pour autant perdu de sa superbe en ce domaine,

namisme et notre crédibilité dans les différentes instances. » CPREFF, jury CQPM, prévoyance, CFAI / formation, juridique, CPRS... Ces nombreuses instances, Eric Ziegler est d'ailleurs revenu sur le rôle qu'y joue FO Métaux, les positions qu'y défendent les métallos et les résultats qu'ils obtiennent. Servir, protéger et aider les salariés bien sûr, mais aussi obtenir du concret pour eux au quotidien, et notamment en termes de pouvoir d'achat. « En 2020, grâce à FO, la grille a augmenté de 1,5 % malgré la crise, s'est réjoui Eric Ziegler. Sur 10 ans, nous en sommes à 22% d'augmentation. Voilà concrètement ce qui aide à payer les factures, voilà aussi une raison de plus de se joindre aux métallos FO pour tous les salariés. » Il a conclu sa dernière intervention en tant que secrétaire de l'USM en rappelant clairement les fondamentaux de notre organisation, et plus particulièrement le réformisme qui sous-tend son action et sa philosophie, et qui reste la meilleure raison de rejoindre FO.

Frédéric Homez a salué l'engagement et les nombreuses réussites d'Eric Ziegler à la tête de l'USM avant de centrer son intervention sur l'actualité nationale de notre organisation, particulièrement riche en cette période troublée. Il est revenu en détails sur les négociations en cours autour du dispositif conventionnel de la métallurgie, évoquant notamment le combat mené avec succès par notre Fédération sur la prime d'ancienneté, à laquelle sont attachés les métallos. Il n'a pas caché qu'une rentrée chargée attendait notre organisation et s'est dit confiant sur la capacité des équipes à être au rendez-vous.



puisque FO Métaux demeure la première organisation syndicale de la région en termes de représentativité. Eric Ziegler a d'ailleurs salué la performance des équipes qui, sur le terrain, œuvrent avec constance et détermination à faire grandir notre organisation, et a appelé à poursuivre le travail de développement par la création de nouvelles implantations. « Solides dans la tempête mais tournés vers l'avenir, nous devons continuer d'axer sur le développement et les nouvelles implantations, chez toutes les catégories de salariés. C'est le levier sur lequel repose le véritable rapport de force, c'est la seule voie pour maintenir notre poids, notre dy-



**Les métallos de la région Midi-Pyrénées se sont retrouvés à Toulouse pour le congrès de leur USM le 2 juillet autour de leur secrétaire Eric Ziegler, qui passait la main ce jour-là, et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez et de son prédécesseur Michel Huc, ainsi que des secrétaires de l'UD81 Éric Bellouni, de l'UD32 Christian Hourriez et de l'UD31 Serge Cambou.**

### Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de Patrice Pauly (secrétaire), Eric Ziegler (secrétaire adjoint), Jean-Marc Moreau (trésorier), Pierre Fillet (trésorier adjoint), Jérôme Julien (archiviste), Jean-Sébastien Seigne, Brice Donini, Sébastien Boulze, Gérard Pimbert, Patrick Boucher et René Lorenzi (membres).

# PSA Mulhouse :

## inquiétude en terre automobile

**Le syndicat FO PSA Mulhouse tenait le 8 juillet son congrès autour de sa secrétaire Deborah Schorr (également membre de la CA fédérale), en présence du secrétaire fédéral Valentin Rodriguez et du DSC FO PSA Olivier Lefebvre. Au-delà de l'activité du site, la réunion a également été l'occasion de revenir sur le sujet plus large de l'avenir de la filière automobile.**

Premier employeur privé d'Alsace, le site PSA de Mulhouse affiche une bonne santé et un bon niveau d'activité, là où l'ensemble de l'industrie automobile tire la langue. Avec l'attribution de la nouvelle 308 (le véhicule à fort volume de production qui manquait à l'usine mulhousienne depuis l'arrêt de la fabrication de la 2008 à l'automne 2019) qui, depuis juin, accompagne la 508 et la DS7 Crossback sur la ligne de production, il a même fallu créer une deuxième équipe de production, pour laquelle le site mulhousien a rapatrié ses salariés prêtés aux autres sites de production du groupe et a même dû embaucher des intérimaires. Revers de la médaille : notre organisation a fort à faire sur les conditions de travail, car la pression est massive sur les cadences et c'est sur les salariés qu'elle repose. Pour autant, les métallos FO n'en sont pas moins inquiets quant à l'avenir de l'automobile depuis que le dieselpate a enclenché un big bang au



sein du secteur. Les décisions européennes à venir (et annoncées depuis, le 14 juillet) restent sources d'interrogations, que Valentin Rodriguez et Olivier Lefebvre ont en partie dissipées en expliquant en détails le travail de réflexion mené par notre organisation sur le sujet ainsi que les multiples interventions jusqu'au plus haut niveau pour défendre l'industrie automobile et ses emplois, et obtenir notamment que les futures productions électriques soient localisées sur notre territoire.

## Disparition de Derry Deltenre

C'est avec tristesse que la Fédération FO de la métallurgie a appris le décès de Derry Deltenre le 19 septembre 2021, à l'âge de 61 ans.

Avec la disparition de Derry Deltenre, c'est une figure marquante de notre organisation qui s'en va. Pour les métallos FO du secteur électrique, c'est d'abord un militant qu'ils ont connu à la Câblerie de Lens, devenue ensuite Alcatel puis Nexans, où il a joué un rôle majeur dans la mise en place de la coordination FO. Il y avait occupé pendant près de 10 ans le mandat de secrétaire du CCE et avait également consacré une décennie à ses fonctions de secrétaire du comité de groupe européen, sans oublier son engagement mutualiste en tant qu'administrateur chez Humanis. Toujours majoritaire sur son site lors des élections professionnelles, il fut également délégué syndical et secrétaire du CE de nombreuses années. Il avait, tout au long de sa carrière, affronté plusieurs PSE et toujours été un élément modérateur de notre organisation dans l'entreprise, sachant aboutir au compromis mais sans donner dans la compromission.

Son engagement s'est également traduit par la prise de responsabilités au niveau fédéral. Il a ainsi été durant plus de 20 ans le secrétaire du syndicat des Métaux de Jeumont-Marpent et un membre respecté de l'USM du Nord. Il avait aussi assumé un mandat fédéral à la Commission de contrôle de 2004 à 2016. Il était très appré-

cié par le secrétaire Eric Keller, en charge du secteur, et par le secrétaire général de notre Fédération Frédéric Homez. Pour son ami Dominique Sciôt, DSC FO chez Nexans, très affecté par sa dis-



parition, c'est « un grand homme avec lequel j'ai beaucoup appris » qui vient de nous quitter, « une personne intègre, à la ligne de conduite exemplaire en toutes circonstances, respecté de tous, y compris des directions générales ».

La Fédération FO de la métallurgie et son secrétaire général Frédéric Homez présentent leurs condoléances à sa famille ainsi qu'à celles et ceux qui l'ont connu et aimé, et partagent leur douleur.

## Santé au travail : une loi pour renforcer la prévention

**La loi n° 2021-1018 du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail a été publiée au Journal Officiel du 3 août dernier pour une entrée en vigueur le 31 mars 2022. Transposant et enrichissant l'ANI du 9 décembre 2021, elle a notamment pour objectif majeur de renforcer la prévention au sein des entreprises et décroiser la santé publique et la santé au travail. Les pouvoirs publics souhaitent privilégier la prévention en entreprise et non plus la réparation, plusieurs dispositifs visant à prévenir les risques professionnels ont été créés ou précisés.**

### Modification de la définition du harcèlement sexuel

L'article 1 de la loi « santé » harmonise la définition du harcèlement contenue dans le Code du travail avec celle du Code pénal (article 222-33) en complétant l'article L. 1153-1 du Code du travail, lequel prévoit désormais que :

■ les propos ou comportements à connotation sexiste peuvent caractériser des faits de harcèlement sexuel (notion intégrée dans le Code pénal en 2018) au même titre que les propos ou comportements à connotation sexuelle ;

■ le harcèlement sexuel peut aussi être constitué lorsqu'un même salarié subit de tels propos ou comportements venant de plusieurs personnes, de manière concertée ou à l'instigation de l'une d'elles, alors même que chacune de ces personnes n'a pas agi de façon répétée ; lorsqu'un salarié subit de tels propos ou comportements, successivement, venant de plusieurs personnes qui, même en l'absence de concertation, savent que ces propos ou comportements caractérisent une répétition.

Cette nouvelle définition du harcèlement sexuel dans le Code du travail ne retient pas l'élément intentionnel pour constituer le harcèlement. Aussi, le Conseil de prud'hommes pourra constater que le salarié est victime de harcèlement sexuel même si le juge pénal ne dégage pas l'élément intentionnel du harcèlement sexuel.

Le Code pénal est donc transposé au monde du travail afin de mieux matérialiser le harcèlement sexuel, caractérisé dès lors que le salarié le subit et non dès lors qu'il est imposé par son ou ses auteurs.

### Renforcement du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Le DUERP est un outil essentiel en matière de prévention en entreprise. Or, il s'avère que près d'une entreprise sur deux n'élaborerait pas ou n'actualiserait pas un tel document. Le législateur a donc décidé de renforcer le cadre législatif de cette obligation en

créant (article 3 de la loi « santé ») un nouvel article L. 4121-3-1 du Code du travail qui définit légalement le contenu du DUERP et ses modalités de mise à jour, conservation et mise à disposition.

La finalité du DUERP est de permettre à l'employeur de répertorier l'ensemble des risques professionnels auxquels sont exposés les travailleurs et définir les mesures de prévention nécessaires dans l'entreprise. L'étendue de cette obligation dépend de l'effectif de l'entreprise :

Dans les entreprises d'au moins 50 salariés : les résultats de l'évaluation des risques doivent donner lieu à un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail qui doit être présenté au CSE dans le cadre de sa consultation sur la politique sociale de l'entreprise. Pour garantir son caractère opérationnel ce programme doit dorénavant :

■ fixer la liste détaillée des mesures devant être prises au cours de l'année à venir, qui comprennent les mesures de prévention des effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels ainsi que, pour chaque mesure, ses conditions d'exécution, des indicateurs de résultat et l'estimation de son coût ;

■ identifier les ressources de l'entreprise pouvant être mobilisées ;

■ comprendre un calendrier de mise en œuvre.

N.B. : Outre son concours à l'analyse des risques professionnels, le CSE, dans les entreprises d'au moins 50 salariés, doit être consulté sur le DUERP et ses mises à jour.

Dans les entreprises de moins de 50 salariés : les résultats de l'évaluation des risques doivent donner lieu à la définition d'actions de prévention des risques et de protection des salariés. Une liste de ces actions et des mises à jour correspondantes doit être consignée dans le DUERP, et doit dorénavant être présentée au CSE.

A noter que le DUERP devra, dans ses versions successives, être conservé pendant au moins 40 ans et être mis à disposition des salariés ainsi que de toute personne ou instance justifiant d'un intérêt à y avoir accès. Pour garantir cette conservation, le DUERP devra être déposé de façon dématérialisée sur un

portail numérique géré par les organisations d'employeurs. Plusieurs décrets sont attendus.

### Création d'un nouveau sous-thème de négociation périodique obligatoire

L'article 4 de la loi « santé » prévoit que la qualité des conditions de travail (notamment la santé et la sécurité au travail et la prévention des risques professionnels) puisse être un des thèmes abordés dans le cadre de la négociation annuelle sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes (nouvel article L. 2242-19-1 du Code du travail).

La négociation annuelle sur l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail devient donc la négociation annuelle sur l'égalité professionnelle et la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT).

Ainsi, les partenaires sociaux devront aborder tous les 4 ans dans le cadre des négociations périodiques obligatoires, la question de la QVCT et l'accord d'adaptation conclu à l'issue de ces négociations devra aborder ce thème (article L. 2242-11 du Code du travail).

À défaut d'accord sur le sujet, ou en cas de non-respect de ses stipulations, l'employeur devra engager, chaque année, une négociation sur l'égalité professionnelle femmes/hommes et la qualité de vie et des conditions de travail.

### Mise en place d'un passeport prévention

L'article 6 de la loi « santé » crée un passeport de prévention qui devra faire figurer les attestations, certificats et diplômes obtenus par chaque travailleur dans le cadre des formations relatives à la santé et à la sécurité au travail (nouvel article L. 4141-5 du Code du travail).

Ce passeport sera renseigné par les employeurs, les organismes de formation mais aussi par les travailleurs lorsqu'ils ont suivi ces formations de leur propre initiative.

Le passeport de prévention sera intégré dans le passeport d'orientation, de formation et de compétences si le salarié ou demandeur d'emploi en possède un. Ce passeport formation entrera en vigueur à une date fixée par décret, et au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2022.

## Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Solution du n° 610

3	9	2	7	5	1	4	6	8
7	4	5	2	6	8	9	1	3
1	6	8	3	4	9	7	5	2
4	8	9	5	2	3	1	7	6
5	2	7	6	1	4	3	8	9
6	1	3	9	8	7	2	4	5
8	5	4	1	9	2	6	3	7
9	7	1	8	3	6	5	2	4
2	3	6	4	7	5	8	9	1

### Sudoku

6	2		9				5	1
	3	4	7					2
3	6			1	9			
			6		7			
			4	3			6	9
9					8	4	2	
1	8				4		9	3

### Le mot du mois : Chancelier



Les Allemands changent donc de chancelier. Enfin, de chancelière. On sait d'autant moins comment le dire que le candidat social-démocrate a trouvé fin de proclamer sur ses affiches (photo) : « Il peut être chancelière. »

Sans doute un homme « déconstruit », une victime de la cancel culture, et qui par là opère un retour complet aux origines du mot.

L'histoire commence en effet au XI<sup>ème</sup> siècle avec un appariteur placé à une barrière qui sépare le public d'un lieu de pouvoir, cour de justice, voire résidence du pape, où l'on n'est admis qu'en montrant patte blanche. Un huissier, donc, celui qui garde l'*huis*, en ancien français une porte. Le sens premier de « chancelier » est un peu le même, puisque le bas latin *cancellarius* (IV<sup>ème</sup> siècle) est lui-même dérivé de *cancelli*, « balustrade », en somme une barrière.

Là où l'affaire se corse, c'est quand on comprend que si le chancelier condamne un accès, il est celui qui sépare, et même interdit. Aussi le mot possède-t-il une lointaine descendance dans tous les dérivés de *cancelli*, en italien (*cancellare* : effacer) comme en anglais : *to cancel*. Lequel d'entre nous n'a pas été soumis par son ordinateur à une angoissante alternative de ce type ?



Bref, le chancelier est une majestueuse personne de pouvoir : le chef du gouvernement allemand, donc, ou en Grande-Bretagne le ministre des finances, *Chancelier de l'Échiquier*, qui garde l'accès au Trésor. Mais c'est aussi ce qui condamne et supprime, à l'image de cette fameuse *cancel culture*, dont la dernière victime (consentante) semble être ce candidat chancelière.

Sinon, pour terminer sur une note plus tendre, une chancelière est aussi un sac ouvert et fourré à l'intérieur pour garder bébé au chaud, peut-être par référence aux habitudes douillettes des hauts magistrats. Faut-il s'étonner que les Allemands aient surnommé Angela Merkel « Maman » ?

### Mots croisés n° 611

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A											
B											
C											
D											
E											
F											
G											
H											
I											

Solution du n° 610

P	E	N	I	T	E	N	C	I	E	R
A	M	A	T	E	U	R	I	S	M	E
I	B	S	E	N			R	A	P	T
L	O	S		E	C	L	A	I	R	A
L	I	E	S		L	O	G	E	U	R
A	T	R	O	C	E		E	N	D	
R	E		C	U		P	O	T	E	
D	E	M	O	R	A	L	I	S	E	E
E	S	P	A	D	R	I	L	L	E	S

#### Horizontalement

A. A quitté son plateau pour la campagne. B. En pétard si ce n'est pas une femme. C. Dans le 91. Au-dessus de la ceinture. D. Tombeur de rois. Écorce pleine de trous. Il faut y mettre les gants. E. Demeure en atelier. Il vient ensuite. Tibia fracturé. F. Au son, prénom féminin. Sorti pour tracer. Note. G. Mit de l'ambiance. Pour éviter que la caisse vous échappe. H. Médecin sans frontières. I. Coûteuses en énergie.

#### Verticalement

1. On le conjugue joliment au présent. 2. Tenter de conclure. 3. Faisait fumer jadis. Tout hêtre lui donne naissance. 4. Chaud lapin. Prénom venu de Chine. 5. Au plus bas quand il se pointe. On n'y admire pas Toulouse, mais Lautrec. 6. Lourde. Finit le plat. 7. Pour qui en a plusieurs. Quand le tambour fait coup double. 8. Possessif. Toujours beau avec une fille. 9. Avec une telle source, on ne se mouille pas. Ce cardinal fut en rouge. 10. Voix de concert. 11. On veut changer d'air quand elles nous fatiguent.



Voir sa vie basculer  
Être mieux accompagné(e)  
Aller de l'avant

**Vivre  
après**

Avec **Vivre après**, nous mettons à la disposition de ceux pour qui rien ne sera jamais comme avant, un coordinateur pour les écouter, les informer et les orienter et des services personnalisés en fonction de leurs besoins.

Ce dispositif permet d'améliorer encore les garanties **OCIRP** qui assurent, en cas de décès, le versement d'une rente et un accompagnement social personnalisé mis en place durablement.

**OCIRP**  
protéger. agir. soutenir

En partenariat avec

**GROUPE  
IMA**

[vivreapres.fr](http://vivreapres.fr)

Le site accessible à tous pour s'informer sur le deuil, les maladies graves, les séparations ou les périodes de rupture professionnelle.



# VOUS PRENEZ SOIN DES AUTRES, à nous de vous donner un **coup de pouce !**

Vous vous occupez d'un proche (enfant, conjoint ou parent) dépendant, handicapé ou souffrant d'une maladie de longue durée ? **Grâce à votre complémentaire santé et/ou prévoyance, vous pouvez bénéficier de solutions concrètes et personnalisées pour vous épauler.**

**Pour en savoir plus sur votre accompagnement social, consultez notre site internet [malakoffhumanis.com](https://malakoffhumanis.com)**

